



Toulouse 27 avril. 80

Si vous croyez, mon cher ami, que l'on fait  
ce que l'on veut avec les Parisiens vous êtes tout-  
à-fait dans l'erreur. Il était convenu que mon  
résumé de rapport sur l'exposition serait remplacé  
par l'in extenso. eh bien pas du tout ! Notre  
secrétaire général de Motillet en a décidé autrement.  
C'est à lui qu'il faut vous adresser pour  
avoir un tirage à part, à lui seul, ou  
imprime en ce moment ! par conséquent  
écrivez vite, mais j pense bien que si on avait  
composé déjà votre travail vous auriez eue  
les épreuves.

M. de Motillet s'est très mal expliqué dans  
sa lettre à M. Rupin. Il m'a expliqué la chose  
de vive voix. Il est évident qu'une lettre de  
M. Rupin aurait amené la personne à laquelle  
Motillet avait remis le os - à le rendre. D'ailleurs



MINISTÈRE  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX-ARTS

COMMISSION DES MONUMENTS  
HISTORIQUES



SOUS-COMMISSION

D'INVENTAIRE DES MONUMENTS  
MÉGALITHIQUES  
ET DES BLOCS ERRATIQUES  
DE LA FRANCE ET DE L'ALGÉRIE

CIRCULAIRE

Les monuments connus sous les noms de druidiques, de celtiques et auxquels on donne habituellement aujourd'hui le nom de mégalithiques, à cause de la grande dimension de leurs matériaux, sont exposés à une destruction toujours croissante. Ces derniers restes de la primitive civilisation de l'Occident sont menacés de disparaître prochainement de notre sol si des mesures efficaces ne sont prises pour leur protection. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, frappé de la nécessité de prévenir ce qui serait une perte irréparable pour la science, pour l'histoire, pour nos plus anciens souvenirs nationaux, a institué auprès de la Commission des Monuments historiques une Sous-Commission chargée spécialement d'aviser aux moyens de préserver nos monuments primitifs et, avec eux, les plus intéressants de ces monuments naturels, de ces blocs erratiques dont les savants et les artistes réclament également la conservation.

Déjà la Commission de la Topographie des Gaules, devenue aujourd'hui la Commission de Géographie historique de l'ancienne France, a reçu mission de dresser un *Dictionnaire archéologique de la Gaule primitive*, appuyé d'une série de cartes archéologiques et historiques embrassant les périodes successives de nos origines.

La tâche de la Sous-Commission d'Inventaire des monuments mégalithiques est essentiellement différente, tout en concourant au même but : la conservation des monuments des premières époques de notre histoire. Cette Sous-Commission est chargée d'opérer un classement méthodique, contrée par contrée, des monuments mégalithiques et des principaux blocs erratiques encore debout sur le sol de la France et de l'Algérie, classement qui a pour but de provoquer les mesures nécessaires pour en assurer la conservation.

Elle fait donc appel à tous les amis de notre histoire, à tous les amis de la science, en leur demandant de concourir avec elle à cette œuvre qui complétera le grand inventaire qui vient d'être fait à nouveau des monuments de notre architecture nationale par les soins de la Commission des Monuments historiques.

Afin d'arriver à un résultat aussi prompt que possible, les Membres de la Sous-Commission se sont partagé le travail. Les personnes qui auront des renseignements à communiquer sont donc priées de vouloir bien les adresser :

*Pour les Monuments mégalithiques, à Messieurs :*

Henri Martin, sénateur, président de la Sous-Commission, rue Vital, 38, Paris, qui s'est

A Monsieur

chargé des départements de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine;

G. de Mortillet, vice-président de la Sous-Commission, château de Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise), chargé de la Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir, Orne, Manche, Calvados, Eure, Seine-et-Oise, Seine, Oise, Seine-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais, Nord, plus de la Corse;

Philippe Salmon, rue Le Peletier, 29, Paris : Aisne, Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Marne, Marne, Seine-et-Marne, Aube, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher, Cher, Allier et Nièvre;

Ernest Chantre, sous-directeur du Musée d'histoire naturelle, 37, cour Morand, Lyon (Rhône) : Côte-d'Or, Haute-Saône, Belfort, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Loire, Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Gard;

Emile Cartailhac, directeur des *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, rue de la Chaîne, 5, Toulouse (Haute-Garonne) : Lozère, Aveyron, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes et Gironde;

Louis Leguay, architecte, 3, rue de la Sainte-Chapelle, Paris : Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Creuse, Indre, Vienne, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée;

Pomel, sénateur, à Oran (Algérie) et rue de Fleurus, 43, Paris : les trois départements de l'Algérie.

*Pour les Blocs erratiques*, à Messieurs :

Daubrée, vice-président de la Sous-Commission, directeur de l'École des Mines, à l'École des Mines, boulevard Saint-Michel, Paris : les Vosges et les centres glaciaires de l'intérieur de la France;

Falsan, à Collonges-sur-Saône (Rhône) : les Alpes et le Jura;

Trutat, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse (Haute-Garonne) : les Pyrénées.

HENRI MARTIN,

SÉNATEUR,

Président de la Sous-Commission d'inventaire des Monuments  
mégolithiques et des blocs erratiques.

La correspondance, *affranchie*, peut être adressée directement à chaque sous-commissaire pour ce qui le regarde spécialement.

Ou bien envoyée, *sans affranchissement*, sous le couvert de Monsieur le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts, avec la suscription :

A Monsieur le Sous-Secrétaire d'État  
des Beaux-Arts,  
Rue de Valois (Palais-Royal).  
(Monuments historiques.) Paris.